

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS

La Maison des Femmes «Agnès McLAREN» est une co-construction CHU/CIDFF de l'Hérault. Partenaires associatifs et institutionnels travaillent ensemble dans ce lieu et sont en lien avec les acteurs du territoire mobilisés dans la prévention et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

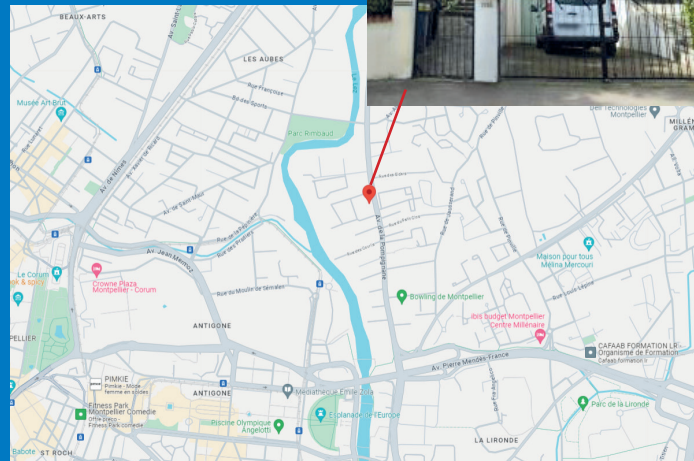


Tél : 04 67 33 48 83  
secretariat-mdf@chu-montpellier.fr

[www.chu-montpellier.fr/fr/mdf](http://www.chu-montpellier.fr/fr/mdf)

1065 avenue de la Pompignane  
34000 Montpellier

Bus 16 : arrêt St Jean



# MAISON DES FEMMES DE MONTPELLIER "AGNES McLAREN"

ACCUEIL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS  
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30





## Accueillir, soigner, accompagner

Pour accueillir, soigner, accompagner les femmes victimes de toutes formes de violence (physique, verbale, psychologique, sexuelle ou administrative), une équipe pluridisciplinaire coordonne les réponses médicales, psychologiques, sociales et juridiques.

Cet espace du CHU de Montpellier « hors les murs » offre un accueil inconditionnel, confidentiel et sécurisé.

### Ses missions :

- Aider et accompagner les femmes victimes de violences. Leur proposer des prises en charge personnalisées et coordonnées grâce à une équipe pluridisciplinaire, médicale, psychologique, sociale et juridique.
- Garantir un espace sécurisé de recueil de la parole, d'information et d'orientation des femmes vers les différentes structures partenaires.
- Etre un lieu de prévention, d'éducation et de santé publique.



## 4 PARCOURS DE SOINS PERSONNALISÉS POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

### • Violences sexuelles et sexistes

La Maison des Femmes accompagne les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, de viols, d'agressions sexuelles ou d'inceste. Elle permet un accompagnement global à toutes les étapes du parcours de sortie des violences et de guérison.

### • Violences et grossesse

La grossesse est une période particulièrement à risque de violences avec des répercussions sur la mère et l'enfant à naître. La Maison des Femmes permet un accompagnement médical et social adapté à la périnatalité.

### • Contraception et IVG

La Maison des Femmes facilite l'accès à la contraception, au suivi gynécologique et à l'IVG pour les femmes victimes de violences.

### • Mutilations sexuelles

Au sein de la Maison des Femmes, un partenariat avec le parcours Kintsugi permet l'accompagnement pluridisciplinaire coordonné des femmes ayant subi une mutilation sexuelle telle l'excision.

**La Maison des Femmes soutient les femmes qui le souhaitent dans leur démarche de dépôt de plainte.**